



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 juillet 2020 à 20 H 30

(ce compte-rendu devra être approuvé par le prochain Conseil Municipal)

Convocation envoyée le 3 juin 2020 par mail aux conseillers municipaux.

Présents : Stéphane Galdemas, Edith Sylvestre, Christian Tribu, David Broc, Emmanuel Hareau, Eric Tracol, Olivier Reboul, Lili Forgas

Absents excusés : Eric Ketley, Alexandre Barbe, Hervé Galland

Président de séance : le Maire : Stéphane GALDEMAS

Secrétaire de séance : Lili Forgas

Ordre du jour

1 – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 12 juin 2020

Le compte rendu du Conseil municipal du 12 juin 2020 est approuvé à l'unanimité .

2 – Désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

A l'unanimité les conseillers municipaux demandent que le délégué du Conseil en vue de l'élection des sénateurs ou son suppléant vote pour le candidat sénateur pour lequel une majorité de conseillers municipaux de Rochebaudin se seront prononcés.

Constitution du bureau : le maire et les 2 plus âgés : Edith Sylvestre et Christian Tribu, et les 2 plus jeunes : Olivier Reboul et Lili Forgas.

Candidat titulaire : Eric Tracol, élu à l'unanimité des présents.

Candidats suppléants : liste constituée de Stéphane Galdemas, Edith Sylvestre, Emmanuel Hareau, élus à l'unanimité des présents.

3 – Questions diverses

3-1 Point sur l'alimentation en eau de la commune (information)

Le réservoir des plaines dispose d'une alimentation de 2/3m3, c'est juste suffisant pour les 25 abonnés concernés pour un usage simple, mais dès qu'arrive l'été, la situation est très tendue. L'an passé une baisse spectaculaire du niveau dans le réservoir s'est produite le 15 août. Aucune enquête n'a été diligentée suite à cet événement.

Cette année, dès avant hier, le niveau dans le réservoir est descendu au dessous de 50cm. La SAUR va poser un tuyau en polyéthylène de 400 m de long en diamètre 40 depuis le réseau de Pont de Barret. Si

nécessaire il pourra être utilisé pour alimenter les abonnés du bas de la plaine et ainsi soulager le reste du réseau. Une réserve de bouteilles d'eau a été constituée en mairie. Un arrêté a été pris pour restreindre l'usage de l'eau. Une étude précise devra être menée pour trouver une solution pérenne, des contacts ont déjà été pris en ce sens avec le Président du Syndicat et avec les responsables de la SAUR.

Il faut féliciter Eric Tracol qui dès le début s'est investi à fond pour trouver des solutions .

3-2 Le Sénateur Gilbert Bouchet nous rend visite le 31 juillet à 11h30 (information)

Eric Tracol et Edith Sylvestre accompagneront Stéphane Galdemas. Si d'autres conseillers veulent se joindre à la réunion, ils sont les bienvenus.

Il sera demandé au sénateur des financements pour l'étude du patrimoine et les travaux qui suivraient. Il sera aussi abordé la limitation de vitesse à 80km/h et les surcharges d'activité que l'État impose aux petites mairies malgré les annonces officielles d'allègement. Si vous voyez d'autres questions, merci de les faire passer en mairie.

3-3 Opérations de gros entretien (information)

- Rescellement des pierres sur le soutènement du chemin qui passe derrière le porte cloches : mardi 11 août. Un appel aux volontaires sera lancé. L'opération sera préparée par David Broc, Olivier Reboul et Stéphane Galdemas.

- Débroussaillage station d'épuration : 17 juillet à 17h ,avec David Broc, Olivier Reboul, Eric Tracol.

- Nettoyage des pompes de relevage : Stéphane Galdemas fixera une date en août avec Hervé Galland.

3-4 Nettoyage des locaux de la mairie et du village (délibération)

Force est de reconnaître que nous n'avons pas les moyens de bien organiser le travail, de trouver le matériel et d'en garantir l'usage dans les normes, d'évacuer les déchets. Le Conseil Municipal demande à l'unanimité des présents de confier ces tâches à une association qui emploie des gens en difficulté et qui est à même de garantir des conditions de travail correctes et un suivi des salariés . Edith Sylvestre et Stéphane Galdemas rechercheront l'association et un contrat sera signé. Mise en œuvre en octobre. La commission Patrimoine-Environnement déterminera le niveau de prestation souhaitable pour le village .

3-5 Commissions

La première réunion de la Commission Vie de la commune s'est tenue le 26 juin . Son compte rendu sera diffusé prochainement. Edith Sylvestre réunira les membres non élus de la commission pour étudier les modalités d'une convention qui pourrait être signée avec l'association REMAID pour des missions de médiation, elle informe que désormais le CCAS est complet puisque Yasmine Brat vient d'accepter d'y siéger.

Commission Patrimoine-Environnement, 1ère réunion le 18 septembre à 20h30 ; Commission Affaires générales : 1ère réunion le 9 octobre à 20h30

La séance est levée à 22 heures.